

Lou papafard moutassin

Numéro 86 Avril 2023



Le papier motassin, bulletin municipal de la commune de la Motte d'Aigues

LE MOT DU MAIRE



Le printemps est là et avec lui l'envie de sortir, profiter des longues journées remplies de soleil, flâner dans nos campagnes, s'atteler au jardin, au potager. La nature reprend ses belles couleurs, les champs fleurissent. Mais le manque de précipitations hivernales inquiète, le niveau de sécheresse est au plus fort dans notre région, aussi je vous demande de respecter les niveaux d'alerte établis par la préfecture du Vaucluse. Chacun d'entre nous peut maîtriser sa consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples.

Notre village se félicitait pour l'année 2022 d'être une des communes où le taux d'intervention de la gendarmerie est un des plus bas, mais malheureusement comme vous avez pu l'apprendre de nombreuses incivilités ont été commises sur le parking derrière les anciennes écoles ces derniers jours. Je déplore ces actes de vandalismes, et vous assure que la gendarmerie informée immédiatement prend très au sérieux cette affaire et poursuit ses investigations. J'envisage la mise en place de la participation citoyenne au sein de la commune en collaboration avec la gendarmerie, pour cela une réunion publique sera organisée pour vous informer des enjeux qui en découlent. Restons vigilants.



Les travaux de l'aire de loisirs avancent à grands pas, tout prend forme, des enrobés, du stabilisé, de la végétation, de nombreux arbres, des jeux..., pour le plaisir des petits comme des grands. C'est avec impatience qu'il me tarde de convier tous les motassins à partager cet espace de sports, loisirs et détente.

La date et heure de l'inauguration vous seront communiquées par voie d'affichage, certainement début juin.

En attendant, je souhaite à tous et toutes un très beau printemps !

Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai prochain, la municipalité rendra hommage, comme chaque année à ses soldats morts pour la France.

Départ à 11h devant la Mairie, suivi du verre de l'amitié.



PROCHAIN NUMÉRO

Le Prochain numéro paraîtra en juillet 2023. Remettez vos propositions d'articles en Mairie avant le 1er juin 2023. MERCI

ETAT CIVIL

Naissances :

- Fanny Naïs VIANEY le 14 février
- Raphaël GONZALEZ ROMERO SANTAMARIA le 3 mars
- Agathe Léa Marine BIGOT le 8 mars
- Tilio Philippe Jean LEOMOND le 9 mars

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux Parents,

Mariage :

- Adrien Aurélien CLAUSE et Manon Sophia GAILLOT le 22 février

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés,

Décès :

- Jean Pierre Müller le 8 janvier âgé de 87 ans
- Jean Pierre LACHOWSKI le 5 février âgé de 76 ans
- Danièle CAVALIER née GOUIRAND le 15 mars âgée de 86 ans

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.



Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire, Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



LES GENDARMES DE LA COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PERTUIS VIENNENT À VOUS POUR UN POINT ÉCOUTE EN MAIRIE

LE 13/06/2023 ENTRE 9 H ET 11 H

ACCUEILLIR RENSEIGNER PRÉVENIR



PERMANENCES ARCHITECTE-CONSEIL

MERCREDI 19 AVRIL de 14h à 16h30

Rôle de l'architecte conseil : Aider dans le choix d'un terrain ou d'un projet

- Informer sur les démarches administratives ou les étapes du projet (choix du maître d'œuvre, réglementation thermique, etc.)
- Vous guider dans les démarches administratives (règlement d'urbanisme, permis de construire, etc.)
- Donner des conseils sur les méthodes de restauration : matériaux, techniques etc.

Vous accompagner dans la réflexion d'aménagement de votre habitation : modification d'ouverture, agrandissement, etc.



AYEZ LES BONS RÉFLEXES

- ♦ **PERSONNES SUSPECTES**
Démarchage, porte à porte, distribution de calendriers, prospectus contenant des numéros d'urgence...
→ Ne fournissez aucune information. Ne laissez personne entrer dans votre domicile en cas de doute.
→ Demandez une carte professionnelle.
- ♦ **VÉHICULES SUSPECTS**
Un véhicule circule à faible allure, passe à plusieurs reprises dans votre quartier...
→ Relevez la plaque d'immatriculation ainsi que le modèle du véhicule.
- ♦ **MARQUAGES SUSPECTS**
Feuilles déposées sur votre portail, morceaux de bois placés dans l'ouverture de votre portail, ficelle, morceaux de papier...
→ Faites le tour de votre voisinage
- ♦ **GESTES A ADOPTER**
Les cambriolages ont lieu majoritairement à la tombée de la nuit, avant votre retour...
→ Laissez une légère lumière allumée, laissant imaginer une présence dans l'habitation.
→ Si vous disposez d'une alarme, pensez à l'activer à chaque départ, même si votre absence est de courte durée.

CONTACTEZ LE 17

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et sincérité.

FONCTIONNEMENT :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie périscolaire ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées, entre autres, par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

INVESTISSEMENT :

Le budget d'investissement prépare l'avenir, contrairement à la section de fonctionnement qui implique les notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

- En dépenses : toutes les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'étude et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création, et les remboursements d'emprunts.

- En recettes : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que la taxe d'aménagement et celles suites aux subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	VOTE
011- Charges à caractère général	323 902.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	479 800.00 €
65 - Charges de gestion courante	103 100.00 €
66 - Charges financières	3 000.00 €
TOTAL	909 802.00 €

Recettes de fonctionnement

CHAPITRE	VOTE
013 - Atténuation de charges	500.00 €
70 - Produits des services, du domaine	53 400.00 €
73 - Impôts et taxes	618 479.00 €
74 - Dotations et participations	157 423.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	80 000.00 €
TOTAL	909 802.00 €

Les principales actions de l'année 2023 sont les suivantes :

- Création d'un Parc Intergénérationnel de Loisirs et de Sports,
- Aménagement et sécurisation de la traversée du village.

Dépense d'investissement

CHAPITRE	VOTE
OE - Opérations d'équipement (Chp 21) ·	
015 - Aménagement terrain de sports	145 800.00 €
016 - Emprunts et dettes assimilées	64 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000.00 €
TOTAL	309 800.00 €

Recettes d'investissement

CHAPITRE	VOTE
10 - Dotations, fonds divers et réserves :	
Cpt. 10222 - FCTVA	44 000.00 €
Cpt. 10226 - Taxe aménagement	20 000.00 €
13 - Subventions d'investissement :	
Cpt. 1323 - Département	145 800.00 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000.00 €
TOTAL	309 800.00 €

Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé et voté la non augmentation des taux d'imposition 2023, leur valeur étant de :

- Taxe foncière (bâti) = 32.13 %
- Taxe foncière (non bâti) = 23.16 %
- Taxe THRS taxe d'habitation sur les résidences secondaires = 12 %.





La Mairie est le cœur battant du village au service de la population. L'équipe administrative qui fait fonctionner cette petite entreprise est composée aujourd'hui de 4 personnes. Une apprentie et trois employées de la fonction publique territoriale. A chacune son domaine d'activité et ses compétences.

Véronique CHAVE,

Native de Cavaillon, c'est suite à la rencontre avec l'élu de mon cœur Gilles moutassin de souche que nous avons élu domicile sur la commune en 1982 et le 15 mars 1983 j'ai été embauchée à la mairie et formée par Yvette Blanc, secrétaire de Mairie en vue de son départ en retraite.

Actuellement Directrice Générale des Services, le pilier de l'établissement, plus que solide puisqu'il soutient l'édifice depuis 40 ans. La secrétaire de Mairie, c'est la polyvalence au quotidien, chargée de la comptabilité, gestion du personnel (2 apprenties et 13 employés municipaux), subventions, école, etc...

Véronique comment parler de votre métier ?

C'est un métier passionnant sans cesse en évolution. Il faut en permanence s'informer et être formée sur les nouvelles lois, législations et obligations administratives. Bien sûr avoir le goût des contacts humains surtout dans un village, ne pas compter ses heures et faire preuve d'une grande rigueur, rigueur comptable et administrative. C'est la variété des tâches qui me plaît le plus dans ce métier même si aujourd'hui avec la dématérialisation en cours les rapports avec les citoyens ne sont plus aussi ténus. Cette dématérialisation entraîne une certaine « déshumanisation » que je regrette, aujourd'hui plus que jamais dans le contexte actuel. Pour moi, il est important de garder un service public de proximité et de l'améliorer au niveau des ressources.



Christelle GOUIRAND présentez vous :

Après un Bac Pro et mon BTS bureautique en poche, j'ai rejoint la Mairie en 1994. Dans un premier temps sur 2 postes, agent d'entretien des salles communales et agent administratif. C'est après 3 ans que j'ai pris entièrement le poste d'agent administratif afin de décharger Véronique des tâches quotidiennes qui grandissaient en même temps que le village. L'accueil physique et téléphonique, la gestion du courrier, et l'urbanisme ont été mes fonctions journalières.

Aujourd'hui ma mission essentielle est l'urbanisme, même si l'instruction des permis de construire est réalisée par Cotelub, sur place nous gardons le dépôt et le suivi des dossiers qui devient de plus en plus complexe. La dématérialisation entre dans notre quotidien, il faut être formé et informé régulièrement. D'autres tâches me sont confiées, l'aide sociale, l'état civil, l'élaboration des arrêtés municipaux en relation avec le service technique et une partie de l'accueil du public pour notamment tous les aspects concernant le cadastre, le PLU.

Au cours de ces années, quelle évolution du travail ?

Le métier reste vivant et varié, l'impatience est plus grande parfois suivant l'évolution de notre société mais le fait de pouvoir rencontrer un interlocuteur reste très important pour les citoyens. La proximité est très appréciée et indispensable au maintien des liens sociaux.

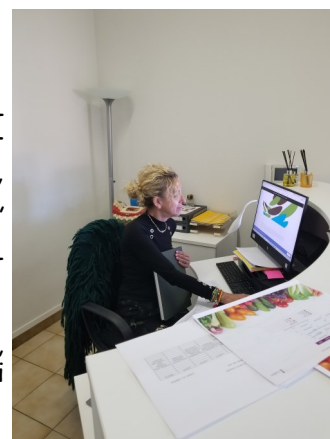
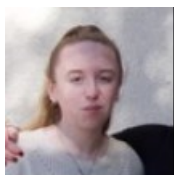


Rachida VILLA

Entrée à la Mairie en 2007 en tant qu'agent administratif, mes tâches sont nombreuses. L'accueil du public, la gestion du service scolaire, inscriptions cantine et garderie, la gestion du planning des activités associatives et des particuliers, l'information sur les renouvellements des documents carte d'identité, passeports, sur les démarches administratives ...

En parallèle, les matins et soirs en période scolaire, j'assure la garderie du périscolaire.

J'ai le sentiment d'occuper un poste très utile et important au niveau de la Mairie, fait de relationnel et de dynamisme qui dépasse aujourd'hui l'accueil, même si celui-ci reste essentiel, il demeure le premier contact des habitants avec la Mairie.

**Thylane RUIZ**, la petite dernière,

20 ans, étudiante en BTS Communication, j'ai été prise en contrat d'apprentissage à la Mairie en septembre 2021 pour une durée de 2 ans. Mes différentes missions sont de gérer le site internet, la page Facebook, le panneau lumineux, de participer à l'élaboration du papafard, de créer les supports de communication et les diffuser et d'assurer l'accueil du public en l'absence de Rachida.

Dans le cadre de mon BTS, de ma formation et dans la perspective d'un bachelors l'année prochaine, j'ai pu mesurer l'étendue des différents domaines que la communication embrasse. Pour ma part, je souhaiterais me consacrer à l'évènementiel, la partie la plus excitante à mes yeux de la communication.



Toute l'équipe municipale profite de cet article pour remercier « Nos Secrétaires »

pour leur travail réalisé au quotidien, leur implication et leur Sourire !

SORTIE SCOLAIRE EN AVIGNON

Située sur les rives du Rhône, Avignon est surnommée la Cité des papes. Elle fut le siège de la papauté au XIV^{ème} siècle. La ville a été classée Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Son centre historique réunit le Palais des Papes, la cathédrale Notre-Dame des Doms, le Petit Palais (Palais épiscopal) et le pont Saint-Bénézet (Pont d'Avignon). C'est un exemple exceptionnel d'architecture médiévale, le plus grand ensemble gothique du Moyen-Age. Des remparts du XII^{ème} Siècle encerclent la vieille ville.

Le lundi 23 janvier, nous sommes partis avec la classe de CE2/CM1 en bus en Avignon. Il faisait très beau mais très froid et le mistral était bien présent !

Le matin, nous sommes allés au Musée du Petit Palais d'Avignon qui propose des expositions de peintures italiennes et provençales du XIII^{ème} au XVI^{ème} siècle. Ce palais se trouve sur la place du Palais des Papes. Nous avons observé un tableau de Sandro Botticelli « Vénus et 3 Putti » (1475 / 1525).

Le musée du Louvre de Paris y a déposé deux œuvres de Botticelli, permettant au musée avignonnais d'ouvrir une salle permanente : « Botticelli et son atelier ». Botticelli incarne la Renaissance italienne et la gloire de Florence. Cette nouvelle salle rassemble 5 œuvres. Elles sont produites par la main du maître ou celles de ses collaborateurs, sous sa supervision et d'après ses modèles. Cette salle présente deux visions, profane et sacrée, de la femme et du monde.

Les personnages représentés sur ce tableau sont très pâles, comme beaucoup de personnages de cette époque, car ils se mettaient une poudre blanche pour montrer leur noblesse. En plus de la poudre de céruse, un mélange de plomb et de mercure était appliqué sur le visage. On maquillait les yeux et les cils avec de l'antimoine noir, très toxique puisque cousin de l'arsenic.

La guide culturelle nous a expliqué comment on fabriquait la peinture au Moyen-Age et au début des temps modernes. Elle nous a aussi appris comment et avec quoi étaient fabriqués les pinceaux à cette époque.

La classe des CM1-CM2, Ecole Les Cerisiers





Nous avons profité de la belle vue qu'offre le rocher des Doms sur le Rhône, sur le mont Ventoux et le Luberon. Mais le violent mistral ne nous a pas permis de nous attarder.

Nous voici, bien à l'abri du vent, sur les escaliers permettant d'accéder au rocher des Doms.



Ensuite, bien installés sur le parvis du Palais des Papes, nous avons esquissé un croquis de ce monument.

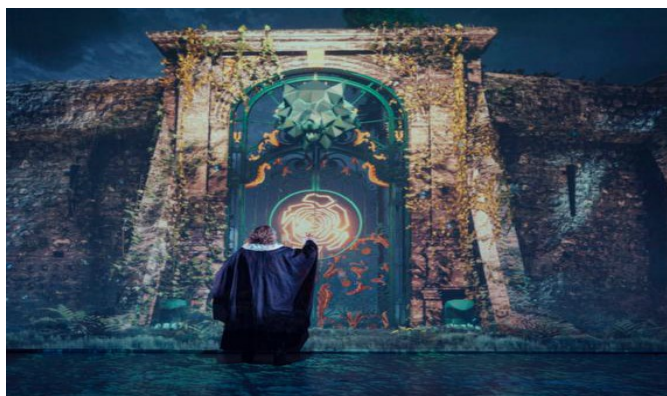


En voici un des plus réussis.

Pique-nique sur le parvis du Petit Palais, au soleil, et en compagnie des pigeons...et, l'après-midi, direction le théâtre du chêne noir, derrière le Palais de Papes, pour assister à la très belle représentation de « La Belle et la Bête », de Julien Gelas.



Voici notre moment préféré du spectacle...



Le père de la Belle arrive devant un magnifique portail, il cherche un endroit pour passer la nuit et pour se réchauffer. Mais a-t-il bien fait de s'arrêter là ? Il ne savait pas ce qui l'attendait... Relisez donc le conte, si vous avez oublié la suite...



Samedi 22 avril
Dimanche 23 avril



Samedi 6 mai
Dimanche 7 mai
Lundi 8 mai



Retrouvez les dates de mise à disposition des bennes dans les autres communes,
auprès de votre mairie ou sur le site web de COTELUB.



Infos : www.cotelub.fr / info@cotelub.fr

Si la benne est pleine, ne rien déposer à côté, merci.

C'est quoi?

Une application collaborative pour permettre de signaler des déchets abandonnés dans la nature.

Entrer dans l'action

A travers Trash Spotter, le territoire de Cotelub est présent sur une application collaborative, véritable outil de poche, qui permet d'agir concrètement lorsqu'on croise des dépôts sauvages.

L'idée est de donner l'occasion à chacun de devenir acteur de la protection de l'environnement.

Comment faire?

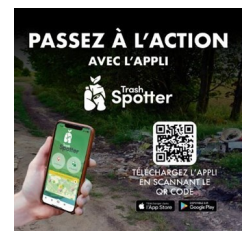
En signalant les déchets grâce à la géolocalisation automatique. Pour cela, il suffit de renseigner en quelques clics les données sur les déchets. Si vous ne pouvez pas les ramasser, vous pouvez prévenir la collectivité concernée ou des associations qui pourront le faire. Trash spotter convertit aussi toutes les actions en argent au profit d'associations.

" Je spotte "

Je signale des déchets (avec géolocalisation automatique), si je ne peux pas ou ne veux pas les ramasser. C'est Cotelub qui ramassera.

" Je ramasse "

Je ramasse les déchets et, au quel cas, je renseigne en quelques clics les données sur les déchets (avec géolocalisation automatique).



Cette application mobilise tous les acteurs pour agir ensemble.

MARCHÉ NOCTURNE



C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons la reprise des festivités comme de coutume tous les jeudis soir de 18h30 à 22h30.

Du jeudi 1er Juin au 31 Août 2023 !

Forum
JOBS D'ÉTÉ
2023
Booste ton été !
10H00 - 13H00
MERCREDI 26 AVRIL
SALLE YVES MONTAND DE CADENET
Entrée libre - Dès 16 ans
Stands d'informations
Rencontres employeurs
Ateliers CV et lettre de motivation

Infos sur cotelub.fr

En partenariat avec



AMICALE LAIQUE

Si vous ne les avez pas vus, vous les avez sûrement entendus, nos petits bambins défilent dans les rues du village, accompagnés de ces musiciens orange de « La Batucada »

Après le jugement de Caramentran coupable de tous les maux de l'année, les enfants ont eu la joie de partager un généreux goûter en cette belle journée ensoleillée !



COMITÉ DES FÊTES

COMITE DES FETES
LA MOTTE D'AIGUES

**FEUX DE LA SAINT JEAN
SAMEDI 24 JUIN 2023
A PARTIR DE 19 H 00**

KARAOKE ET SOIREE DANSANTE
APERITIF OFFERT A 19 H 00
BRAISES FOURNIES

BUVETTE SUR PLACE
INFOS 06 45 37 05 23

COMITE DES FETES
LA MOTTE D'AIGUES

**VIDE-GRENIER
DIMANCHE 14 MAI
2023
8 H 00 17 H 00
PARKING SALLE DES FETES**

12 € LES 4 METRES
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Mail : comitedesfeteslamottedaigues@gmail.com
INFOS ET RESA 06 45 37 05 23

LES NEWS DU MOTTAGER

La saison du Mottager reprend avec force et enthousiasme, les semis se préparent en douceur, les terrains sont prêts à accueillir les graines, les plants...



Après une belle journée collective où les jardiniers ont été présents et très actifs, nous avons pu planter 60 lavandins et préparer les terrains pour les futurs jardiniers, il nous reste de la place et tout est prêt pour vous accueillir.

Nous avons bien sûr terminé ce beau travail collectif par un déjeuner partagé, convivial et fort sympathique. On ne change pas une équipe qui gagne !!!

Jardinement vôtre



Ligue pour la Protection des Oiseaux

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le vendredi 9 juin 2023 à 18h30, la LPO SUD LUBERON, en association avec les jardins partagés LE MOTTAGER, organise une présentation sur les hirondelles et martinets.

Rendez-vous au nouveau parking à la sortie du village direction Saint

Martin de la Brasque.

Après la présentation, si le temps le permet, une déambulation dans les rues du village fera découvrir les nids de ces incroyables oiseaux qui nous font l'honneur de choisir nos maisons pour se reproduire.

Puis, pour ceux qui le veulent, retour au Mottager pour un pique-nique amical où chacun apportera quelque chose à manger !



ASSOCIATION L'ÉCHARPE D'IRIS

-16 RUE GENTY - 84240- LA MOTTE D'AIGUES -

TEL MIREILLE 06.68.97.88.02 - MYRIAM 07.70.24.95.67

Vous informe et vous invite cordialement à participer à ses sorties printanières :

- dimanche 23 avril - Le Puy-Sainte-Réparate :
En bord de Durance, causerie sur « Tourbillons, vortex, labyrinthes »

- dimanche 21 mai - Marignane :
Visite de la chapelle Notre-Dame-de Pitié
Conférence de Mireille sur le thème « D'Isis à Marie »

- dimanche 18 juin - Mirabeau :
Auprès de la chapelle de la Bonne Mère, fête du solstice d'été et digression sur l'élément Feu

- 1^{er}-2 juillet - Saint-Geniez (Alpes de Haute-Provence, près de Sisteron) :
Visite de la chapelle Notre-Dame du Dromon et nuit étoilée à Théopolis



Bonjour à tous,

Malgré les aléas climatiques, le club de marche a continué ses activités ; nous vous proposons les prochaines sorties, sans donner de date précise car, dans ce cas, il arrive souvent que la météo nous joue des tours ...

Nous sortons habituellement le lundi ; pour tout renseignement sur la sortie de la semaine, contactez : claudine.bideau@orange.fr ou D. Sari : 06 98 41 08 46.

Nous pratiquons le co-voiturage à partir du parking de la mairie à 9h.

Voici les sorties prévues :

▪ **Le cirque de Borme**

Départ à Lamanon, 8,5 km ; un parcours sur la crête permet d'admirer la Crau et vallée de la Durance ; le retour se fait par un sentier ombragé très agréable.

— **La tête du Marquis de Vauvenargues**

10 km départ à St Marc Jaumegarde ; des pistes larges dans l'ensemble, quelques raidillons mais en douceur et des vues superbes.

— **Le saut du moine**

Départ près d'Opedette ; marche entre vallons discrets et espaces boisés, avec les vasques et les cascades du saut du Mo ; 7 km

— **Découverte de canaux et la forêt du Collet Blanc**

5,5km ; boucle facile en forêt communale, qui permet de découvrir les canaux qui arrosent la Provence et, au passage, découvrir les sapins de Parrouvier, exceptionnels à cette altitude.

— **Les ocres de Mormoiron**

sentier facile de 7 km n avec peu de dénivelé : des couleurs variant du rouge sang au jaune d'or, dans des endroits paisibles - loin des foules touristiques.

— **Le bois de Seygne au départ d'Ongles :**

Ce bois touffu est truffé de marécages et de zones humides ; allez donc à la rencontre des chevreuils ou ... des salamandres. Environ 6 km et pas de dénivelé

— **Le vieux Montsalier :**

Boucle de 9 km autour de Banon, autour du vieux village abandonné de Montsalier.

— **Crêtes du Tholonet - aqueduc de Doudon**

Niveau facile avec de beaux points de vue sur Ste Victoire ; on peut pousser jusqu'au barrage Zola.

Par ailleurs, vous pouvez toujours nous rejoindre aux ateliers créatifs (le mardi et le jeudi après-midi) et au mode-lage le vendredi après-midi : vous pouvez débiter à n'importe quel moment de l'année.

Pour ceux qui souhaitent une initiation à la généalogie, c'est sur demande : 06 03 16 46 88.

Au plaisir de bientôt vous rencontrer !



Laëtitia et Pascal vous accueillent au
BAR TABAC JEUX « la Bégude »

du Lundi au Dimanche

De 7h00 à 14h00 et de 16h00 à 20h00
sauf le mercredi.

- * FDJ / PMU
- * Vente de timbres postaux
- * Recharge téléphonique / moyens de paiement
- * Vente de confiserie
- * Vente de boissons à emporter et vins locaux
- * Point vert retrait espèces

PP Pizza

vous accueille tous les soirs
à partir de 18h00 sauf le mercredi

Venez découvrir la nouvelle carte des pizzas !

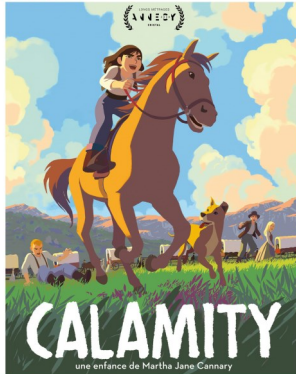
Commandez au 04.90.77.68.21



Mercredi 19 avril à 18h30
CALAMITY, UNE ENFANCE DE MARTA JANE CANNARY

Cee
la tournée

Mercredi 19 avril
LA MOTTE D'AIGUES



18:30 **LA MOTTE D'AIGUES - Salle Polyvalente**
BILLETTERIE SUR PLACE - ACCUEIL À PARTIR DE 18H00
Cinéma La Cigalon Salle Art & Essai - La Tournée du Cigalon Cinéma Hébraïm
Association Basile Diffusion - 79 route Puyferrère 84140 Cavaillon - contact@cigaloncinema.fr
Tarif plein 4,50 € | Adhérents et -18 ans 3,50 € | Tarif réduit 1,50 € | 14 ans, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, RSA, étudiants
www.cigaloncinema.fr



1863, dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial et soigner les chevaux. L'apprentissage est rude et pourtant Martha Jane ne s'est jamais sentie aussi libre.
Un film d'animation de Rémi Chayé - France - 1h22 - A partir de 6 ans

Mercredi 17 mai à 18h30
LES 3 MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN

Cee
la tournée

Mercredi 17 Mai
LA MOTTE D'AIGUES



18:30 **LA MOTTE D'AIGUES - Salle Polyvalente**
BILLETTERIE SUR PLACE - ACCUEIL À PARTIR DE 18H00
Cinéma La Cigalon Salle Art & Essai - La Tournée du Cigalon Cinéma Hébraïm
Association Basile Diffusion - 79 route Puyferrère 84140 Cavaillon - contact@cigaloncinema.fr
Tarif plein 4,50 € | Adhérents et -18 ans 3,50 € | Tarif réduit 1,50 € | 14 ans, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, RSA, étudiants
www.cigaloncinema.fr



Du Louvre au Palais de Buckingham, des bas-fonds de Paris au siège de La Rochelle... dans un Royaume divisé par les guerres de religion et menacé d'invasion par l'Angleterre, une poignée d'hommes et de femmes vont croiser leurs épées et lier leur destin à celui de la France.
Un film de Martin Bourboulon - France - 2h01 - Avec François Civil, Louis Garrel, Vicky Krieps

Mercredi 7 juin à 18h30
QUAND TU SERAS GRAND

Cee
la tournée

Mercredi 7 Juin
LA MOTTE D'AIGUES



18:30 **LA MOTTE D'AIGUES - Salle Polyvalente**
BILLETTERIE SUR PLACE - ACCUEIL À PARTIR DE 18H00
Cinéma La Cigalon Salle Art & Essai - La Tournée du Cigalon Cinéma Hébraïm
Association Basile Diffusion - 79 route Puyferrère 84140 Cavaillon - contact@cigaloncinema.fr
Tarif plein 4,50 € | Adhérents et -18 ans 3,50 € | Tarif réduit 1,50 € | 14 ans, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, RSA, étudiants
www.cigaloncinema.fr



Yannick est aide-soignant dans une maison de retraite. Entre pression permanente et restrictions budgétaires, il fait face aux manques de moyens avec une bonne humeur contagieuse. Mais lorsqu'on lui impose de partager le réfectoire avec une classe d'enfants, la situation se complique. Leur arrivée ainsi que celle de son animatrice, Aude, va bousculer le quotidien de tous et surtout des résidents...
Un film d'Andréa Bescond et Eric Metayer - France - 1h39 - Avec Vincent Macaigne, Aïssa Maïga, Evelyne Istria

FETE VOTIVE

**LES 7-8-9
JUILLET 2023**
Programme à venir

FEU D'ARTIFICE

**LE SAMEDI
8 JUILLET à 22h30**